



CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 002 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 7 octobre 2010

—
Coprésident

L'honorable Percy Downe

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 7 octobre 2010

• (1200)

[Traduction]

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Chers collègues, la séance est ouverte.

Il est midi. Nous avons le quorum. On m'a indiqué qu'il fallait six personnes représentant la Chambre et le Sénat, et c'est ce que nous avons.

Je vais maintenant laisser la parole à notre greffier pour qu'il procède à l'élection

Le cogreffier du comité (M. Paul Cardegna): Je constate que nous avons le quorum. Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de coprésident pour la Chambre des communes.

Le sénateur David Tkachuk (Saskatchewan, PCC): Je propose M. Royal Galipeau.

Le cogreffier (M. Paul Cardegna): Le sénateur David Tkachuk propose M. Royal Galipeau.

Y a-t-il d'autres propositions pour le poste de coprésident du comité mixte?

Comme il n'y a pas d'autres candidatures, je déclare Royal Galipeau dûment élu coprésident du comité mixte.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Excellent, chers collègues.

Avez-vous terminé?

Le cogreffier (M. Paul Cardegna): Nous devons procéder à l'élection d'un vice-président pour la Chambre des communes.

Y a-t-il des propositions pour ce poste?

[Français]

M. Gérard Asselin (Manicouagan, BQ): Je pense que Mauril Bélanger serait intéressé.

[Traduction]

Le cogreffier (M. Paul Cardegna): Avons-nous des propositions pour la vice-présidence? Le comité n'est pas tenu de procéder à cette élection dès maintenant.

[Français]

Monsieur Asselin, avez-vous proposé une candidature?

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Le nom de Mauril a été mentionné.

Le cogreffier (M. Paul Cardegna): Il n'y a pas d'autres nominations?

[Traduction]

Je déclare Mauril Bélanger élu vice-président du comité.

[Français]

M. Gérard Asselin: En tous cas, le Bloc est quand même utile, non!

[Traduction]

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Félicitations au coprésident et au vice-président.

Nous n'avons rien d'autre à notre ordre du jour à moins que quelqu'un ait un point à soulever. Je veux vous rappeler que vous avez tous reçu un courriel précisant les différentes réunions prévues pour l'automne. Si vous n'en avez pas d'exemplaire, nous en avons un pour vous.

Est-ce qu'il y a autre chose?

Madame Bennett?

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Je dois vous avouer que je n'ai pas vu le calendrier des séances proposées, mais j'estime que notre comité devrait se garder du temps pour examiner l'utilisation de la technologie par les comités au cours de la présente législature. Depuis la très importante étude réalisée par le Sous-comité des personnes handicapées jusqu'au rapport de Michael Kirby concernant le recours à la technologie en santé mentale, nous avons été — comment dirais-je — plutôt inactifs. Je pense qu'il sera important que nous considérions ce qui se passe dans d'autres pays, dans le sens de ce qui a été présenté l'an dernier à la conférence des bibliothèques parlementaires, pour faire entrer notre Parlement dans le XXI^e siècle.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): J'en discuterai avec le nouveau coprésident qui vient tout juste de prendre place.

Félicitations.

• (1205)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci beaucoup. J'espère que les choses seront aussi faciles lors des prochaines élections dans Ottawa-Orléans.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Rien n'est garanti, mais nous verrons bien.

Oui?

[Français]

M. Gérard Asselin: Monsieur le président, je vous demande de respecter dûment l'ordre du jour, selon lequel nous avons procédé à l'élection de la présidence et de la vice-présidence. Je propose l'ajournement du comité.

[Traduction]

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Tout le monde est d'accord?

Des voix: D'accord.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): On se revoit donc le 4 novembre. Il y a un lunch qui est servi. La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>